



**FFvolley**

Choisy-le-Roi, le 22 juillet 2021

**OLYMPIADE 2021/2024**  
Saison 2020/2021

## PROCES-VERBAL N°3 CELLULE FEDERALE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

**Jeudi 22 juillet 2021**



PRESENTS :

Monsieur	Serge CAYRON,	Président
Mesdames	Delphine GRIGUER, Dominique SPINOSI,	Membre Membre

EXCUSÉ :

Monsieur	Jean-Claude FAIVRE	Membre
----------	--------------------	--------

ASSISTE :

Madame	Laurie FELIX	Responsable juridique/Référent violences sexuelles
--------	--------------	--



Le jeudi 22 juillet 2021 à partir de 11h00, la Cellule Fédérale contre les Violences Sexuelles (ci-après Cellule) s'est réunie sur convocation régulière de ses membres par le Président de la Cellule par visioconférence.

Le secrétaire de séance désigné est Mme Laurie FELIX et n'a pas participé aux délibérations.

Les membres de la Cellule se sont réunis à effet d'échanger et de délibérer sur le traitement des dossiers en cours.

A titre liminaire, les membres valident le procès-verbal n°2 en sa forme nominative et anonyme. Seule la forme anonyme est transmise au Conseil d'Administration.

Les éléments des dossiers relatifs aux violences sexuelles étant strictement confidentiels, les décisions ne peuvent être publiées via le présent procès-verbal. Si nécessaire, elles seront notifiées aux intéressés.

Présenté au Conseil d'Administration du 11/12/2021  
Date de diffusion : 09/11/2021  
Auteur : Serge CAYRON

Il est uniquement noté que au titre des présentes que :

- Une saisine de la commission de discipline avec avis positif de suspension à titre conservatoire ;
- Deux alertes sur l'espace licence avec contrôle de l'honorabilité le cas échéant ;
- Deux dossiers nécessitent des éléments complémentaires ;
- Une transmission de dossier au Bureau Exécutif avec avis positif pour une suspension à titre conservatoire au titre de l'article 5.2 des Statuts de la FFvolley.

Fait le 22 juillet 2021, à Choisy-le-Roi.

**Le Président**  
**Serge CAYRON**



**La Secrétaire de séance**  
**Laurie FELIX**

